

## **BAREME TTC HONORAIRES @XELITE**

### **Immobilier Traditionnel et Ancien**

A l'exclusion du neuf (VEFA), Commerces et Immobilier d'entreprise  
A la charge du vendeur sauf convention contraire précisée dans le mandat

PRIX NET DE VENTE		TAUX
<	30 000 €	Forfait 3 000 €
30 001 €	60 000 €	9%
60 001 €	100 000 €	8%
100 001 €	200 000 €	7%
200 001 €	300 000 €	6%
300 001 €	500 000 €	5%
500 001 €	1 000 000 €	4,5%
1 000 001 €	2 000 000 €	4%
>	2 000 000 €	3 %

Etant précisé que les commissions ci-dessus doivent être appliquées dans une majorité des transactions, il est possible d'y déroger, uniquement à la baisse, pour des affaires particulières et dans les limites proches des conditions pratiquées (note de la DGCCRF suite à l'arrêt du 10/01/2017)

## **BAREME HONORAIRES DE LOCATION @XELITE**

HONORAIRES DE LOCATION	MONTANT DES HONORAIRES
Locaux à usage d'habitations régies par la loi du 6 juillet 1989	Les honoraires de visites, de constitution du dossier, de rédaction du bail et d'état des lieux d'entrée, à charge de(s) bailleur(s) et de(s) locataire(s) selon décret et zone ci-dessous * (pour la partie locataire sous réserve de modifications des décrets) Frais d'entremise de 160€ TTC à charge bailleur(s).
Parkings, Box, Places de stationnements, caves, emplacements de rangement et Box de stockages	1 mois de loyer charges comprises à charge bailleur(s) et locataire(s) Locations nues, sans état des lieux et sans rédaction de bail

**ZONES \***

Très tendue : Paris et 68 communes limitrophes (liste dans l'arrêté du 22/12/2010)  
Tendue : 28 agglomérations de plus de 50 000 habitants  
Hors zone : Reste du territoire

Honoraires	EDL
12€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
10€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>
8€/m <sup>2</sup>	3€/m <sup>2</sup>

**HONORAIRES DE GESTION (facturés par notre partenaire)**

Parkings et/ou box : 9,9% HT des encaissements (soit 11,88% TTC)

**Locaux à usage d'habitations régies par la loi du 6 juillet 1989 :**

**Pour les loyers hors charges inférieurs à 1500 € par mois :**

5,90% HT des encaissements (soit 7,08% TTC)

**Pour les loyers hors charges compris entre 1500 € et 2000 € par mois :**

4,90% HT des encaissements (soit 5,88% TTC)

**Pour les loyers hors charges supérieurs à 2000 euros par mois :**

3,90% HT des encaissements (soit 4,68% TTC)

**Assurance des risques locatifs avec 4 couvertures (en option) :**

2,50% TTC avec option « vacance Locative » en sus à 2% TTC (conditions sur demande).

*TVA applicable en cours à 20% en cas de fluctuation de TVA le HT restera identique  
Les honoraires seront dus à la signature d'un bail de location et/ou état des lieux et/ou remise des clés et  
directement payés par le(s) locataire(s) et le(s) bailleur(s)  
Les honoraires de location, gestion et assurances sont déductibles des revenus fonciers*

TRANSACTIONS Ancien Neuf Prestige commerce

AXELITE IMMO 14 Avenue de l'Europe 77144 Montévrain (Mame-la-Vallée) contact@axelite.fr - www.axelite.fr

AXELITE IMMO Siret : 849 222 575 000 11 NAF : 6831Z - carte professionnelle n° CPI 7701 2019 000 040 163 CCI de Seine et Marne - SAS au capital de 20001 € -

N° TVA Intracommunautaire : FR 82849222575 - Garantie 110 000€ sans mouvement de fonds RCP : 127112485-000 122 MAM IARD - 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans CEDEX 9 -

Établissement bancaire : Société Générale Champs Bysées

 sas axelite immo